



Accueillir un stagiaire en situation de handicap

Modalités et procédure

Avant la formation

1. Prise de connaissance de besoins spécifiques ou du handicap d'un futur stagiaire par appel téléphonique ou par mail, auprès du contact PSH, également gérant et responsable pédagogique et référent handicap. Ou, lors de l'entretien préalable d'orientation.
2. Entretien préalable : Identification des besoins réels Informations du PSH sur l'accueil et le déroulement (Le lieu retenu a priori, la personne ressource qui est le gérant, responsable pédagogique, référent handicap et présent à toutes les séances).
3. Analyse des besoins et des solutions possibles avec les partenaires (Réseau de RHF, équipe pédagogique, gérant du site retenu pour la formation, trajets...).
4. Entretien et ouverture d'un livret de suivi avec éventuelle réorientation. Information de l'équipe pédagogique de l'accueil d'un stagiaire en situation de handicap avant l'envoi de la convocation.
5. Mise en œuvre des actions par le contact PSH, gérant et responsable coordonnateur pédagogique avec l'aide éventuelle de partenaires et vérification de leur bonne mise en œuvre.

Pendant la formation

1. Accueil physique personnalisé du stagiaire en situation de handicap par le contact PSH. Avec son accord préalable, présentation de la personne au groupe et des spécificités de son handicap
2. Vérification par le contact PSH (responsable pédagogique et RHF, présent en séance) du bon déroulement de la formation et mise en œuvre éventuelle d'actions correctives si nécessaire (fiche de contrôle) avec, le cas échéant, recours à des prestataires du réseau PSH
3. Contrôle des bonnes conditions de départ du stagiaire et adaptations éventuelles à chaque fin de séquence de formation.
4. En fin de formation, remise d'un questionnaire d'évaluation spécifique au stagiaire en situation de handicap.

L'ensemble de ces étapes est suivi par un contact PSH :

Jacques CHRISTON, email – jacques.christon@cclleading.com Tel: +596 696 25 68 16

Son implication :

- Dans l'accessibilité de l'offre de formation avec la Ressource Handicap Formation créée par l'AGEFMA.
- Fait partie du réseau de référents Handicap.
- Présence à tous les modules de formation aux côtés d'intervenants éventuels, en qualité de dirigeant, coordonnateur des intervenants et lui-même formateur.

Ses missions :

- Favoriser l'insertion et l'intégration des personnes en situation de handicap en formation.
- S'appuyer sur un réseau de partenaires experts pour adapter les prestations et équipements.
- Etre force de proposition pour le développement de l'insertion des personnes en situation de handicap en repérant les problématiques et les axes d'amélioration.

Principaux acteurs et financements du handicap :

- L'AGEFIPH, l'association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées, est chargée de favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi de personnes handicapées dans les entreprises privées. Elle attribue des aides financières et des services aux employeurs et aux actifs concernés. L'AGEFIPH est également à l'initiative des RHF (Ressources Humaines Formation). Ce service nous permet d'améliorer notre politique d'accueil des personnes en situation de handicap, de développer nos connaissances sur le sujet d'avoir un appui sur la recherche de solutions de compensations :

<https://www.agefiph.fr/personne-handicapee>

- RHF Martinique - rhfmartinique@agefma.fr
- Le FIFPHPF, le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, recouvre les contributions financières versées par les employeurs publics soumis à l'obligation d'emploi des personnes handicapées (www.fifphpf.fr)

Autres acteurs (liste non exhaustive) :

- FIPHFP - Montbrun, Nadine Nadine.Montbrun@caissedesdepots.fr
- CAP EMPLOI - jean-claude.azur@urass.fr
- AGEFIPH - Dominique Allonet, D-ALLANET@AGEFIPH.ASSO.FR
- ACTITUDES (EPAAST- Handicap Moteur) – Nordine-Philippe ABDESSEMED – MBE 232 Mangot Vulcin, 97288 Le Lamentin Cedex2
- ACTIVITE CONSEIL GBE (Création d'activité) – Maxine CONCY/ Magali ANDRE/ Martine LEDIEU – 4 rue Pasteur, 97215 Rivière Salée
- AMEIS (Handicap Auditif – Sandra URSULET/Lucien LECACON – ZAC de Rivière Roche, Imm. ARTIS-DIVERS, 97200 Fort de France
- ATHAMA (Handicap Visuel)-Cynthia MOREZE/Alain LOUIS – 46 rue René Maran, 97257 Fort de France Cedex
- AARPHA (Handicaps Psychique, Mental et troubles cognitifs) – Béatrice BONTE/Guimette BOULINVAL - Espace Laouchez, Eaux Découpées, Bd Nelson Mandela, 97200 Fort de France
- CCDC (INCLU'PRO) – Bruno BANDINI/ Stéphanie DEWULF GAUER – 82 Ancienne Route de Schœlcher, 97233 Schœlcher

Prise en compte de vos besoins de compensation :

Afin de sécuriser votre entrée en formation et son suivi, nous nous appuyons sur le réseau de la Ressource Handicap Formation (RHF) pour déterminer vos besoins de compensation en fonction de votre situation de handicap et vous proposer des parcours, des environnements et des outils pédagogiques adaptés.

Ce que nous pouvons mettre en place à titre d'exemples :

Besoins	Compensations proposées
Assurer les conditions de sécurité et de confort	Aide à l'installation matérielle dans les lieux de formation (Hôtel Le Bakoua, Hôtel PLM Batelière, autre site éventuel /Permettre et faciliter les déplacements au sein du site retenu.
Favoriser la mobilité	Favoriser les communications entre le stagiaire PSH et les autres stagiaires pour éviter un isolement, favoriser la participation du stagiaire PSH aux activités de groupe, contribuer à définir le champ d'activités répondant aux capacités et besoins spécifiques du stagiaire PSH.
Activités de la vie sociale	
Accompagnement dans l'accès aux activités	Utiliser des supports adaptés et conçus par des professionnels pour l'accès aux activités comme pour la structuration dans l'espace et dans le temps, faciliter l'expression du stagiaire, contribuer à identifier compétences, ressources et difficultés du stagiaire, soutenir le stagiaire PSH dans la compréhension et l'application des consignes d'activités, dans l'activité d'écriture et de prise de note, quelque soit le support utilisé.

Aménagements pouvant être proposés	Accès à des locaux de formation aménagés pour un stagiaire PSH, installation matérielle adaptée (éclairage, possibilité de se lever, de marcher, faible effectif..), organisation du temps (pauses, majoration des durées d'exercice de bouclage).
Aides techniques	En lien avec les partenaires et l'AGEGIPH, et sous réserve d'accord, étude des moyens dont vous pouvez demander le financement AGE GIPH, et pouvant être mis en place pour la formation concernée (logiciel de synthèse vocale, amplificateur, logiciel d'agrandissement, etc..)
Aides humaines:	Assistance pour la partie administrative, assistance pédagogique pour la compréhension des consignes des questions, assistance humaine habituelle du stagiaire PSH, présence d'un professionnel si nécessaire en fonction de la situation de handicap.

Formulaire spécifique d'évaluation de la formation :

A la fin de la formation, il vous sera remis un formulaire spécifique d'évaluation qui nous permettra d'améliorer en continu les conditions d'accueil d'un stagiaire en situation de handicap.